



# Inscription des compétiteurs

## Course de cowboy extrême sanctionnée

Niveau Bronze

Ferme les 4 Générations, 3 août 2019

828 route Marigot St apollinaire, G0S 2E0



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

N° Cheval Québec \*Obligatoire : \_\_\_\_\_ N° ACEQ\*Obligatoire : \_\_\_\_\_

\*Carte journalière ACEQ et Cheval Québec disponibles sur place.

## Catégories d'inscription

Svp remplir une feuille par cavalier/cheval. Un cavalier peut présenter plus d'une monture dans une même compétition. Veuillez sélectionner la catégorie pour laquelle vous désirez vous inscrire:

<p><b>Nom complet du cheval :</b> _____ (Nom officiel pour compilation des points)</p> <p><u>Catégorie désirée :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Rookie (7 à 11 ans) - 20 \$    <input type="checkbox"/> Jeunes (12 à 17 ans) - 20 \$</p> <p><input type="checkbox"/> Débutant (18ans+) - 35 \$    <input type="checkbox"/> Intermédiaire - 35 \$</p> <p><input type="checkbox"/> 55 ans et + - 35 \$    <input type="checkbox"/> Non-pro (avancé) - 35 \$</p> <p style="padding-left: 100px;"><input type="checkbox"/> Pro (avancé) - 35 \$</p> <p style="text-align: center;"><b>Payable immédiatement</b> (10 \$ de frais après la date limite)</p>	<p><b>Optionnel :</b> Vous pouvez demander des catégories supplémentaires pour la même équipe cavalier/cheval. (voir p. 2, <u>des restrictions s'appliquent</u>) :</p> <p><input type="checkbox"/> Rookie (7 à 11 ans) - 20 \$    <input type="checkbox"/> Jeunes (12 à 17 ans) - 20 \$</p> <p><input type="checkbox"/> Débutant - 35 \$    <input type="checkbox"/> Intermédiaire - 35 \$</p> <p><input type="checkbox"/> 55 ans et + - 35 \$    <input type="checkbox"/> Non-pro (avancé) - 35 \$</p> <p style="padding-left: 100px;"><input type="checkbox"/> Pro (avancé) - 35 \$</p> <p style="text-align: center;"><b>Payable immédiatement</b> (10 \$ de frais après la date limite)</p>
--	---

Marche du parcours : 8h00 et 13h30 juge Jennifer Levie

## Frais d'inscription

\_\_\_ Catégorie @ x \$ =  \$

Total

- Le montant total est payable lors de l'envoi de votre inscription.
- **Date limite des inscriptions 29 juillet 2019**
- Aucun remboursement (Preuve médical à l'appuie ou arrangement avec organisatrice)
- Le paiement de l'adhésion à l'ACEQ ainsi qu'à Cheval Québec doivent avoir été acquittés en entier lors de l'envoi du formulaire d'inscription (pour ceux qui ne sont pas membres ou dont l'affiliation vient à échéance avant la tenue de l'évènement).
- Faites suivre le présent formulaire numérisé ou photographié accompagné d'un chèque émis à l'ordre de Geneviève Lejeune Ross, au **828 route Marigot, St apollinaire, G0S 2 E0**
- Virements interac également accepté à g.lejeuneross@gmail.com

## Avantages d'une course sanctionnée ACEQ

- Entrée de vos pointages au **classement régional et provincial**;
- Respect des règlements de l'EXCA avec juges certifiés;
- Association affiliée avec **Cheval Québec** pour son professionnalisme;
- Remise de rubans pour chaque compétition;
- Remise de bourses aux compétitions Argent et Or;
- Finales de saison** : tous peuvent venir encourager nos cowboys! Les meilleurs cavaliers par catégories s'affronteront pour cette course à double points!

L'Association des cowboys extrêmes du Québec (ACEQ)

Tél. : 418 456-1779 • cowboyextremeqc@gmail.com • www.aceq.ca



RÉCUPÉRATION FRONTENAC INC.



## Description des catégories de course

**Exhibition (Green horse)** : Ouverte aux chevaux de tout âge, catégorie réservée aux cavaliers de 12 ans et plus. Le parcours Exhibition comprend 10 obstacles de difficulté allant de 1 à 3. Cette catégorie a pour but d'exercer les chevaux inexpérimentés ou ayant besoin de travail. Il n'y a pas de feuille de pointage, ni de ruban ou de prix. Les chevaux montés dans cette catégorie ne peuvent être inscrits à aucune autre catégorie le jour même. Sans de limite temps par obstacle, durée maximale totale de 8 minutes. Possibilité de monter ou de diminuer le volume de la musique au besoin. Possibilité d'effectuer du travail au sol pendant le parcours (doit demeurer sécuritaire).

**Rookie** : Cavalier de tous les niveaux âgés de 7 à 11 ans. Le parcours Rookie comprend 8 obstacles. Les niveaux de difficulté des obstacles sont de 1 à 2. Un Rookie peut monter jusqu'à deux (2) montures dans cette catégorie. Il peut également monter dans la catégorie « Jeunes » sur approbation parentale (verbale ou écrite).

**Jeunes** : Cavalier de tous les niveaux de 12 à 17 ans. Le parcours Jeunes comprend 13 obstacles. Les niveaux de difficulté des obstacles sont de 1 à 4. Un Jeune peut monter jusqu'à trois (3) montures dans cette catégorie.

**Débutant** : 18 ans et plus : la division débutant est conçue pour les cavaliers de niveau de base qui n'ont développé que des habiletés de base, telles que le galop, le reculons et les pas de côtés, etc. et ont eu peu ou pas de succès en compétition dans d'autres événements équestres. La division débutant est considérée comme une division de niveau d'entrée qui permettra au cavalier de développer la confiance et les compétences supplémentaires de horsemanship pour permettre au cavalier de se déplacer dans la division intermédiaire. Le but de la division débutant est de fournir une division qui est juste pour tous les cavaliers de niveau de base. Les cavaliers débutants sont autorisés à s'inscrire dans les divisions supérieures de courses de cowboy extrêmes. À la fin de l'année de la compétition, le Conseil d'administration décidera s'il faut ou non déplacer un cavalier de la division des débutants. Le Conseil d'administration examine les données statistiques concernant le nombre de fois où un novice a gagné sa division et le nombre de coureurs qui se trouvaient dans la Division novice à chaque course. Le Conseil d'administration peut examiner les recommandations des juges et des promoteurs concernant le placement approprié du cavalier débutant. Ils peuvent également considérer le placement du cavalier dans les finales mondiales au cas par cas. Un cavalier qui a été déplacé hors de la division débutant peut demander au Conseil exécutif de demeurer dans la division débutant. Le parcours Débutant doit comporter 10 obstacles en plus du volet Horsemanship et des points de temps. Le niveau de difficulté des obstacles doit être de 1 à 3.

**Intermédiaire** : Un cavalier intermédiaire est un individu qui est prêt à sortir de la division débutant, mais n'est pas encore prêt à rivaliser dans la division non Pro et qui ne reçoit pas de compensation pour monter, entraîner des chevaux, des poneys ou des mules. Un cavalier intermédiaire a augmenté ses compétences de horsemanship telles qu'une vitesse accrue et une plus grande confiance dans leurs aptitudes de base et sont préparés pour les défis de ce niveau supérieur. Un cavalier dans cette division a eu une certaine expérience de compétition dans d'autres sports équestres et/ou les courses de Cowboy extrêmes. À la fin de l'année de la compétition, le Conseil d'administration décidera s'il faut ou non déplacer un cavalier de la division intermédiaire. Le Conseil d'administration examine les données statistiques concernant le nombre de fois où un Intermédiaire a gagné sa division et le nombre de coureurs qui se trouvaient dans la Division intermédiaire à chaque course. Le Conseil d'administration peut examiner les recommandations des juges et des promoteurs concernant le placement approprié du cavalier débutant. Ils peuvent également considérer le placement du cavalier dans les finales mondiales au cas par cas. Un cavalier qui a été déplacé hors de la division intermédiaire peut demander au Conseil exécutif de demeurer dans la division intermédiaire. Le parcours Intermédiaire doit comporter 13 obstacles plus du volet Horsemanship et des points de temps. Le niveau de difficulté des obstacles doit être de 1 à 4.

**Non-Pro** : Cavalier de tout âge qui contrôle parfaitement son cheval. Le cheval a une bonne attitude face aux obstacles. Le parcours Non-Pro comprend 13 obstacles. Les niveaux de difficulté des obstacles sont de 1 à 5. Une approbation parentale (verbale ou écrite) est nécessaire pour les cavaliers de moins de 18 ans.

**55 et +** : Cavalier de catégorie non professionnelle ayant 55 ans et + en date du 1<sup>er</sup> janvier de l'année de compétition. Le parcours 55 et + comprend 13 obstacles. Les niveaux de difficulté des obstacles sont de 1 à 5. Un cavalier Pro de 55 ans et + doit obligatoirement monter dans la catégorie Pro.

**Pro** : Cette classe s'adresse à tous les cavaliers de 12 ans et +. Les cavaliers de 18 ans et + qui reçoivent des rémunérations pour l'entraînement de chevaux ou de personnes en vue de la compétition ou cavaliers qui ont une certification en tant qu'entraîneur ou instructeur doivent obligatoirement et uniquement courir dans cette classe. Le parcours Pro comprend 13 obstacles. Les niveaux de difficulté des obstacles sont de 1 à 6.

Les **Championnats provinciaux** comprennent 14 obstacles jugés, une note générale pour le horsemanship et un pointage cumulatif.

## Règlements d'inscription ACEQ

Afin d'offrir une chance à tous d'accéder aux catégories dans chaque compétition, les cavaliers doivent choisir une seule catégorie lors de leur inscription par équipe cavalier/cheval. Ils peuvent demander des choix 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> préférence dans le cas où des places seraient toujours disponibles dans la compétition. Le jour de la compétition, le responsable des inscriptions ajoutera le nom des cavaliers là où il y a toujours de la place. Les espaces seront comblés par ordre d'inscription et la balance des frais pour les classes additionnelles sera payable sur place au secrétariat, le jour de l'évènement.

## Survols des règlements de compétition

La compétition est jugée et chronométrée. Pour avoir droit à des points bonus, le parcours doit être effectué en 8 minutes ou moins. Les cavaliers peuvent monter pendant plus de 8 minutes pour compléter leur classe, mais ne recevront pas de points bonus reliés au temps. Les compétiteurs marcheront le parcours avec le juge (et le concepteur de parcours si différent du juge) avant le début de la course. Aucun cheval n'est admis sur le terrain pendant la marche du parcours et aucune pratique n'est permise sur le parcours avant ou pendant l'évènement. Les obstacles seront expliqués à ce moment. Seuls les participants peuvent poser des questions sur les obstacles ou règlements reliés au parcours. Les obstacles doivent être franchis dans l'ordre spécifié. Si un cavalier passe un obstacle, il obtiendra le pointage de 0 et 30 secondes de pénalité seront ajoutées. Si le cavalier passe un obstacle, commence l'obstacle suivant et revient pour faire l'obstacle passé, il sera considéré « hors parcours » et sera disqualifié. Chaque obstacle doit être franchi dans un délai de 20 à 30 secondes. Le temps débute au moment où le cavalier approche l'obstacle. Si le temps permis est écoulé, un coup de sifflet sera émis et le cavalier devra passer à l'obstacle suivant. Dans l'éventualité où un cavalier se fait désarçonner ou chute, il peut poursuivre son parcours dans la mesure où il réussit à rattraper sa monture sans assistance et remonte en selle (sans assistance) en moins d'une minute. Si le cheval quitte le périmètre du manège de compétition, le cavalier est disqualifié. Si un compétiteur ne réussit pas à terminer son parcours pour une raison quelconque, il sera disqualifié.

**Harnachement** : Un harnachement traditionnel western ou australien est demandé. Interdictions : Hackamore mécanique, muserole attachée (tie-down) ou muserole allemande (drop noseband), martingales, caveçons et toutes formes de mors releveurs (gag bits) sont interdits. Dans le doute, veuillez consulter le juge avant d'effectuer votre course. Les pattes des chevaux peuvent être protégées.

**Code vestimentaire** : Le jeans bleu ou de couleur est accepté. Le port des chaps ou chinks est optionnel. Les cavaliers doivent porter une chemise à manches longues, fermer jusqu'à l'avant dernier bouton, et le bas de chemise à l'intérieur du pantalon, la chemise de style performance sont acceptées, des bottes d'équitation à talon et un chapeau de style western ou un casque de protection certifié. Si un cavalier se présente sans respecter le code vestimentaire demandé, il sera disqualifié; cette même tenue est demandée lors de la marche du parcours avec le juge. Tous les cavaliers de moins de 18 ans doivent obligatoirement porter un casque de protection certifié. Les casquettes sont interdites. Voir les règlements complets de l'EXCA au : <http://extremecowboyassociation.com/rulebook.htm>